



En Bref...

PÔLE EXPÉRIMENTATION ET DE PROGRÈS CAPRIN

Cette fiche a été réalisée en partenariat avec l'Institut de l'Élevage, l'Institut National de la Recherche Agronomique SAD Avignon, la laiterie de Saint-Félicien (Ardèche), la Coopérative Laitière de Crest (Drôme), le Syndicat d'Élevage et de Contrôle Laitier de l'Ardèche et les relais du PEP Caprin.

P.E.P. Caprin

REPRODUCTION CAPRINE PHYSIOLOGIE, CONSÉQUENCES ET MOYENS D'AGIR

PHYSIOLOGIE

L'activité sexuelle des caprins est saisonnière. Au cours de l'année alternent des périodes d'activité et de repos sexuels. Sous nos latitudes, les femelles comme les mâles présentent une activité sexuelle entre août et janvier, en pleine période de jours décroissants.

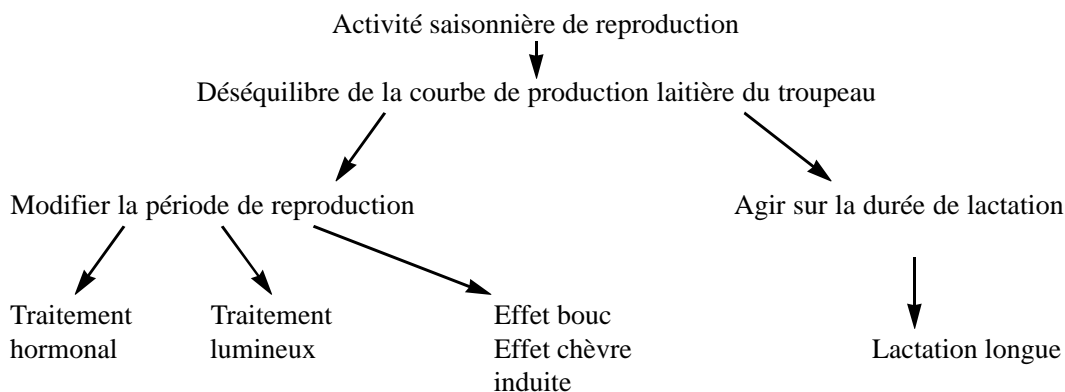
Les chèvres sont en repos sexuel les 2/3 de l'année

Cette saisonnalité est sous la dépendance des changements de la durée de l'éclairement quotidien (photopériode). Les jours courts (automne) sont des stimulateurs de l'activité sexuelle, alors que les jours longs (printemps) sont des inhibiteurs de celle-ci. C'est l'alternance de jours longs et de jours courts qui permet le démarrage de l'activité sexuelle.

L'alternance de jours longs et de jours courts stimule la reproduction en fin d'été/début d'automne

CONSÉQUENCES ET MOYENS D'AGIR

Cette caractéristique physiologique de la reproduction des caprins a pour conséquence un déséquilibre de la production laitière entre le printemps et l'hiver (3 à 4 fois plus de collecte en mai qu'en novembre). Lorsqu'un éleveur souhaite moduler la courbe de production laitière de son troupeau, plusieurs voies techniques s'offrent à lui :



Fiche PEPD 01213

Fiche PEPD 01212

FICHE disponible auprès du : Fiche PEPD 01214

Le traitement hormonal d'induction et de synchronisation des chaleurs

Le désaisonnement par traitement lumineux

Groupe de reproduction caprine
Effet bouc - Effet chèvre induite

Agir sur la durée de lactation avec des lactations longues

Par l'alimentation et la conduite du troupeau (pression de sélection), il est également possible d'avoir un impact sur la persistance de la courbe de production.

Au-delà de ce simple aspect technique et quel que soit le choix de l'éleveur, il conviendra au préalable de :

- Bien faire le point sur les résultats de reproduction actuels du troupeau.
Y a-t-il beaucoup de chèvres improductives ?
Mes résultats sont-ils reproductibles d'une année sur l'autre ou sont-ils irréguliers ?
Quelles sont les raisons des problèmes rencontrés (non-respect de la reproduction des chèvres, mauvaise préparation des animaux à la saillie, problème sanitaire, ...) ?
- S'interroger sur les conséquences qu'aura l'introduction de cette technique sur l'ensemble du système : alimentation, répartition du travail, économie, utilisation des surfaces et des ressources de l'exploitation.

QUELQUES RAPPELS ET QUELQUES DÉFINITIONS

On parlera de : • **Contre-saison :**

Saillies avant le 15 juin.

Mises-bas avant le 15 novembre.

• **Avance de saison :**

Saillies du 15 juin au 15 août.

Mises-bas entre le 15 novembre et le 15 janvier.

• **Saison naturelle :**

Saillies à partir du 15 août.

Mises-bas après le 15 janvier.

On parlera de :

Jour court : moins de 12 heures d'éclairement quotidien (en pratique 8 h d'éclairement).

Un jour court est un jour plus court que le jour précédent (côté relatif).

Jour long : plus de 12 heures d'éclairement quotidien (en pratique 16 h d'éclairement).

Un jour long est un jour plus long que le jour précédent (côté relatif).

Les jours courts ont un effet stimulateur sur la reproduction. Au plus tard 80 jours après le passage des jours longs aux jours courts, on observe le début des ovulations. Après 70 jours en moyenne d'activité sexuelle, les animaux deviennent réfractaires aux jours courts.

Les jours longs ont un effet inhibiteur sur la reproduction. 80 jours après le passage des jours courts aux jours longs, il y a arrêt des ovulations. Au-delà de 5 mois de jours longs, les animaux deviennent réfractaires à ceux-ci.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Contactez votre technicien départemental, ELIACOOP et les inséminateurs.

Procurez-vous les fiches PEP citées au recto.

PÔLE D'EXPÉRIMENTATION ET DE PROGRÈS CAPRIN

SIÈGE : CHAMBRE D'AGRICULTURE . 4 AVENUE DE L'EUROPE UNIE . B.P. 114 . 07001 PRIVAS CEDEX . TÉL. 04 75 20 28 00 . FAX 04 75 20 28 01

SITE EXPÉRIMENTAL : DOMAINE DU PRADEL . 07170 MIRABEL . TEL. 04 75 36 74 37 . FAX 04 75 36 76 80